

Mémoire sur la famille Franco-Canadienne.

Il paraît que des personnes peu humaines et peu compatissantes ont peint les Canadiens avec des couleurs bien Noires, puisque les Ministres les regardent comme des faibles et gens lâches incapables d'être jamais d'aucune utilité au Royaume par leur bras et ni même par leur population. on n'a pas craint à cet égard de leur reprocher j'usqu'au coupable renoncement au sentiment naturel qui porte tout individu au Désir de se multiplier.

M. le Marquis de Pérusse d'Escaze, avec qui feu M. L'abbé le Loutre étoit entré dans le plus grand détail sur le triste sort des Canadiens; qui même lui a légué le soin de les protéger après sa mort, l'a voit prévenu de toutes les traverses qu'il avoit éprouvées sur le Vain établissement qu'il n'osait d'espérer pour eux, mais toujours inutilement. il a assez instruit M. le marquis de Pérusse, pour qu'il ose combattre les impressions défavorables qu'on a pu donner au Ministre contre ces infortunés, qui loin d'être blâmés doivent au contraire inspirer à toute ame honnête la pitié par leurs malheurs, l'estime par leur conduite, et le désir enfin de les protéger, et de voir mettre un terme à leurs maux par un établissement qui les fixe à jamais dans le Royaume, et leur acquerra le titre de Sujets du Roy, qu'ils ont toujours désiré avec ardeur.

Les Canadiens ont éprouvé des malheurs que peut-être ceux qui osent les dénigrer n'auroient pas supportés avec tant de Vertu. cette colonie toujours fidèle au Roy, et qui lui a donné j'usqu'à présent les preuves les moins équivoques de son attachement, jouissoit dans le pays le plus fertile et le plus abondant de possessions très

considérables. chaque famille avoit autant de terre
qu'elle Vouloit en cultiver, et les moindres habitans de
Lacadie avoient sur leurs habitations 60. piéces de gros
Bétail, bœufs, Vaches, et chesaux; D'autres en avoient
jusqu'à 300. Richesse immense pour des Laboueurs,
que non seulement ils ont perdue, mais plusieurs
d'entre eux ont eu la douleur de Voir massacrer une
partie de leurs familles; et la fuite et L'émigration
ont été leur seule ressource.

arrivés en France, qu'elle a été, et qu'elle est encore
leur position? répartis sur les côtes de Normandie
de Bretagne et Daunis, ils y sont sans ailes, ni
propriété quelconque. obligés de payer le Loyer de
maisons dans lesquelles les habitans du pays ont
bien voulu leur permettre de se loger, en attendant qu'il
plut au Roy de pourvoir à leurs établissemens. que
peuvent ils faire de plus que de subsister, eux et leurs
enfants par leur travail.

La paye que Le Roy a bien voulu leur accorder
quoique peut être onéreuse aux finances, n'a certainement
pû suffire à leur subsistance. Depuis dix à douze
ans, ils ont essuyé beaucoup de maladies avant d'être
acclimatés à la France; un grand nombre a succombé,
et la mort a terminé leurs malheurs.

Doit on être surpris que dans une position aussi
cruelle, depuis douze ans, ne voyant point de terme à
leurs maux; il y ait parmi eux de L'engourdissement,
de L'affaïssement, et même du découragement. Le
desespoir assurément leur seroit permis si la religion
pouvoit et se tolérer en quelque circonstance. et au
contraire ces infortunés précipités des principes

de Religion, d'honneur, et de Vertus que le respectable
abbé le Loube leur à prêché si souvent, attendent
tranquillement, et sans murmurer ce que la providence
leur destine. leur conduite est tout jointe, Loin d'être
blamable mérite les éloges de tous ceux qui ayant une
âme honnête et compatissante voudront jeter les yeux
sur leurs malheurs, examiner leur fermeté et leur
constance, à les supporter; leur attachement et leur fidélité
pour le Roy, leur probité et leurs mœurs. on se convaincra
que depuis douze ans qu'ils sont en France, sans arielle
ni propriété, répandus sur les côtes, il n'y a aucun d'eux
qui ait occasionné la moindre plainte des habitants du
canton, ou ils ne s'ont cependant que comme errans.

il est bien étonnant que d'après les faits cy dessus
que personne ne peut contester, quelqu'un ait osé les peindre
avec d'autres couleurs dans l'esprit des ministres.

Quant à la population à laquelle on les a accusé de se
refuser on peut voir d'un coup d'œil par l'état cy jointe,
qu'elle est prodigieuse.

Enfin ceux à établir dans le Poitou sortent de
mêmes familles que ceux placés à Bellisle, leurs mœurs
et leur conduite ne sont elles pas irréprochables puis que
M. Le Contrôleur Général content de leur établissement
vint de leur accorder quelque secours à cause de la cherté
des grains, et parce que leurs récoltes ont été très modiques,
ceux à établir dans le Poitou ne méritent ils pas d'être
aidés de même.

Leur établissement étant fait dans cette province, où
le sol est meilleur, et la culture étant faite d'après les
principes, leurs productions seront toujours abondantes
ils ne feront jamais dans le cas d'avoir besoin d'aucun
secours et l'état en sera débarrassé pour toujours. il y a
plus ces nouveaux colons en faisant fructifier des
terres incultes procureront à la province une abondance
de denrées de toute es pèce, la population s'y accroîtra et
l'on verra alors de vastes campagnes qui ressembloient
à des déserts, devenir des plaines fertiles et peuplées.

Quel progrès ne fera par la culture dans cette province
 la Lumière s'y répandra bien plus vite et avec plus
 d'efficacité, parce que dans ce pays où il n'y a pas d'idée
 attachée au mot agriculture, M. de Futurois ne trouvera
 pas de contradicteurs qui fassent cabale contre lui: les
 succès en seront bien plus rapides. Quel bien n'en résultera
 il par jour les provinces voisines qui seront apportées
 à en voyer des élèves à l'institution, et qu'on sera dans
 le cas de les aider suivant les circonstances, comme on
 la déjà pratiqué à l'institution D'Annel. Les élèves formés
 en Poitou apprendront, de plus que ceux D'Annel, à
 défricher, ils verront que ces mêmes défrichements peuvent
 rapporter 3, 4, et 5 récoltes, sans avoir besoin d'engrais
 suivant la bonne, médiocre ou mauvaise qualité des
 terrains.

État des familles Frayes Acadiennes existantes.

hommes mariés	- - - - -	357	} 2370.
femmes mariés	- - - - -	357	
hommes veufs	- - - - -	23	
femmes veuves	- - - - -	91	
garçons au dessus de 30 ans	- - - - -	27	
filles au dessus de 30 ans	- - - - -	24	
garçons de 16 à 30	- - - - -	171	
filles de 16 à 30	- - - - -	163	
garçons naissants jusqu'à 16 ans	- - - - -	598	
filles naissantes jusqu'à 16 ans	- - - - -	559	

Sur le nombre de 598 jeunes garçons au dessous de seize
 ans et de 559 petites filles du même âge il en existe 1011 qui
 sont nés depuis l'arrivée des Acadiens en France et il en
 est mort plus de 250 qui étoient aussi nés en France cette
 population paroitra prodigieuse en regard à celle des paysans
 du Royaume et à l'état où sont réduits les Acadiens.

506